

LE P'TIT BONJOUR



Une teuf réussie pour les jeunes

Comme chaque année, la Ville et le conseil municipal d'enfants ont organisé la traditionnelle « Teuf des jeunes ». Les jeunes élus et leurs aînés du conseil municipal se sont mobilisés pour offrir cette belle soirée aux ados de 11 à 14 ans domiciliés ou scolarisés dans la commune... Et ils ont massivement répondu présent puisqu'il étaient près de 500 ans (497 pour être précis) à danser sur la sélection proposée par DJ Fantasia. Le conseil municipal d'enfants tient à remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué à faire de cette teuf une réussite et particulièrement les adolescents présents qui se sont montrés très polis et respectueux, donnant ainsi une belle image de notre jeunesse.

LES FÊTES ONT ÉTÉ BELLES

Illuminations

Cette année encore les services techniques se sont mobilisés pour offrir à la commune des habits de fêtes et de lumière pour Noël et pour le Nouvel An. Si chacun a pu admirer leur travail, ils ont aussi tout mis en oeuvre pour éviter le gaspillage et pour préserver notre environnement. Le nombre de sapins naturels a ainsi été divisé par quatre et, par exemple pour la place de la mairie, un sapin réutilisable a été installé.

Comme chaque année, des enclos de collecte à destination des sapins des particuliers ont été installés au champ de foire et près de la gare dès le 24 décembre. L'an passé, ce sont ainsi près de 200 sapins qui ont été collectés, un chiffre qui augmente régulièrement depuis le début de l'opération. Les arbres ainsi récupérés sont ensuite broyés avant d'être revalorisés dans les massifs dont a la charge le service des espaces verts.

Parmi les achats réalisés pour cette période de fête, on peut citer le plafond lumineux de la rue Lucien-Dumas dont la beauté a été largement plébiscitée ou l'arbre majestueux de la place Lasvergnas. Là encore, tout a été fait pour réduire drastiquement la dépense énergétique par le recours notamment à des ampoules LED. C'est ainsi que le coût de l'électricité utilisée pour les trois semaines d'illumination avoisine... les 200 euros soit une dizaine d'euros par jour.

Economiser, réparer, transformer, réutiliser, c'est ce que permet le fait d'être propriétaire d'une partie des décorations. L'autre partie est louée pour trois ans avec la possibilité d'en renouveler un pourcentage chaque année. Ceci donne la possibilité d'avoir des décorations qui changent régulièrement et qui offrent donc à cette période de fête un écrin toujours renouvelé.

Sommaire

- *Un hiver de lumières*
- *Un nouveau logo pour la nouvelle année*
- *Le recensement commence*



Le permis de louer est en place

A la suite des préconisations issues du diagnostic effectué dans le cadre du programme « Petites villes de demain », la commune a décidé d'instituer un permis de louer à compter du 1^{er} janvier. Créé afin de lutter contre l'habitat indigne et dégradé, ce permis concerne l'hyper-centre de Saint-Junien, c'est-à-dire l'ensemble du périmètre situé à l'intérieur des boulevards.

Dans cette zone, chaque propriétaire bailleur doit demander au service urbanisme de la Ville une autorisation préalable à la location. Cette dernière est téléchargeable sur le site de la ville sur lequel on trouve également toutes les explications nécessaires concernant les démarches à effectuer.

www.saint-junien.fr

UN NOUVEAU LOGO POUR LA VILLE Communication

C'est toute l'identité graphique de notre ville qui va être refondue en 2024 pour répondre aux exigences d'une communication plus moderne. Pivot de cette évolution, le logo de Saint-Junien se transforme en s'appuyant sur trois éléments forts.

La panthère : issue du précédent logo choisi par Roland Mazoin en décembre 1988, elle a fédéré autour d'elle les associations communales et des générations de Saint-Juniauds. Les élus ont donc choisi de la conserver.

Le gant : Saint-Junien est connu mondialement pour le travail du cuir et notamment la fabrication de gants. La commune verra émerger cette année la Cité du cuir. La représentation d'un gant au graphisme minimaliste apparaissait donc incontournable.

L'eau enfin puisque Saint-Junien s'est fondée à la confluence de deux rivières : la Vienne et la Glane. Les abords de la première tendent à redevenir un pôle attractif au sud de la ville ; la seconde, avec notamment le site Corot et le gué Giraud, constitue un espace naturel plébiscité par les Saint-Juniauds et par les touristes.

Le jeu des couleurs se fonde sur le code déjà utilisé pour Le P'tit bonjour. Le bleu symbolise bien évidemment l'eau. L'or, comme d'ailleurs le bleu, fait référence à l'histoire de la ville et à son blason original : *un lion doré sur fond d'azur*. Associée au noir, cette couleur confère au logo un aspect élégant et noble, des qualificatifs souvent associés au cuir.

A chacun désormais de s'approprier ce logo qui, via les réseaux sociaux, fait déjà partie de notre quotidien.



» VITE DIT »

Un prix pour le CCAS



Le 6 novembre dernier s'est tenu le salon Commerce Innov à Bordeaux, organisé par la Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux et de la Gironde et MANACOM, le réseau régional des managers de commerce auquel la communauté de communes Porte océane du Limousin est adhérente. A cette occasion, lors de la soirée des talents, le centre communal d'action sociale de Saint-Junien a été récompensé par un trophée pour la mise en place de son triporteur. C'est Nadège Esclapez, manageuse de centre-ville, qui a reçu cette récompense qui salue le beau travail que réalise le CCAS et sa capacité à toujours innover.

Lutter contre les inondations

L'actualité pluviométrique des dernières semaines et les inondations qui traversent plusieurs régions de la métropole rappellent combien la prévention et la gestion du risque sont importantes. En Haute-Vienne et particulièrement sur le bassin de la Vienne, les dernières inondations ont été provoquées par d'importantes pluies orageuses très localisées. Le Syndicat d'aménagement du bassin de la Vienne (SABV) tient à rappeler qu'il dispose d'ou-

tils pour mettre en place des opérations de prévention face à ces risques. Concernant les boisements de berges, il est rappelé que l'entretien quotidien relève de la responsabilité des riverains. Néanmoins, la collectivité peut s'y substituer aux frais des riverains. Le SABV assure quotidiennement des opérations de restauration sur de nombreux cours d'eau pour limiter les risques d'inondations. Concernant les ruissellements, les plantations de haies sur talus perpendiculairement aux flux des eaux sont également des solutions qui peuvent être déployées, accompagnées et largement financées. N'hésitez pas à contacter le SABV.

Pour en savoir plus : www.syndicat-bassin-vienne.fr

Les colis ont été distribués



Avec la fin de l'année est venue l'heure de distribuer leurs agapes aux aînés de la commune. Ce sont 2 750 colis qui ont été commandés par le CCAS et distribués par les élus. Au menu, deux entrées tartifiables, un mijoté de volaille, des truffes, des madeleines, une bouteille de vin rouge et une bouteille de vin blanc pour un repas de fête qui a plu semble-t-il à celles et à ceux qui en ont bénéficié. Les colis restant seront remis à des associations caritatives.

UNE VILLE QUI POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT

Perspectives 2024

Avec l'année nouvelle, le maire de Saint-Junien, Pierre Allard, revient sur le travail accompli en 2023 et sur les réalisations qui verront le jour en 2024. Pas de révolution à l'horizon mais la poursuite des engagements pris pour construire une ville dynamique et durable, comme il l'explique lui-même : « L'année prochaine, comme cette année, nous allons poursuivre les projets que nous avons engagés, notamment le crématorium dont les travaux vont commencer en 2024 et le réseau de chaleur qui va permettre de relier les bâtiments communaux entre eux. Notre volonté, c'est de nous inscrire dans une démarche très concrète de développement durable. Nous ne faisons pas d'écologie de témoignage ou de saupoudrage, nous pensons l'ensemble de nos actions dans cette perspective de protection de l'environnement et du bien-être de nos concitoyens. » résume Pierre Allard.

Un développement durable au service de toutes et de tous

« C'est par exemple ce que nous avons fait avec la nouvelle voie de la zone de La Vergne. Non seulement, elle donne pleine satisfaction aux habitants et inclut les mobilités douces, mais elle nous a aussi permis de sauvegarder une zone humide et nous pouvons apprécier de plus en plus son aménagement paysager.

Un autre de nos projets d'envergure monte en puissance. Je veux parler à la fois de l'unité centralisée de production alimentaire et du potager municipal qui la fournit en légumes bio. Cette cohérence, ce sérieux dans la conception et dans la réalisation, c'est ce que nous recherchons pour que le progrès soit vraiment partagé par l'ensemble des Saint-Junienais. Nous démontrons qu'une commune peut nourrir sainement ses enfants, en produisant en circuit direct une part importante des légumes servis dans ses cantines » poursuit-il avant d'évoquer un dossier très important, le schéma directeur immobilier, qui permettra la rationalisation des équipements publics en réduisant la surface du patrimoine communal. Le maire évoque également un autre sujet, celui de la revitalisation et du verdissement de la rue Lucien-Dumas.

« Cette revitalisation, qui concerne d'ailleurs l'ensemble du centre-ville, nous la pensons dans une étroite coopération avec l'association des commerçants. C'est un deuxième axe fort de notre politique : un lien constant et un échange permanent avec le monde associatif. C'est ce qui nous a permis de réaliser les belles animations qui ont connu un vrai succès l'été dernier. Elle vont d'ailleurs encore évoluer cette année. Sur ce point, je tiens aussi à préciser que malgré les difficultés liées à la hausse du prix des énergies nous avons maintenu notre aide aux associations. C'est

absolument vital pour nous, particulièrement dans des périodes de crise où la société se fracture, de nourrir ces espaces que les habitants créent entre eux et qui participent à faire de notre ville une ville où il fait bon vivre » note Pierre Allard. « Dans tous ces domaines, nous aimerions un peu plus de reconnaissance et un peu plus d'aide de l'Etat. Si la dotation globale de fonctionnement est aujourd'hui stabilisée à hauteur de 400 000 euros par an, je rappelle qu'elle était d'1,6 million d'euros il y a seulement dix ans. Ce sont des sommes colossales que nous avons perdues année après année et c'est inadmissible.

Plus que jamais, et sur tous les sujets qui touchent à la vie de notre population, à nos services publics, à notre hôpital dont nous suivons la situation avec la plus grande attention, nous devons être sur tous les fronts. Je voudrais toutefois terminer mon propos sur une réalisation, qui verra le jour en 2024, la Cité du cuir, parce qu'elle symbolise un parfait trait d'union entre le passé, qui a fait de nous ce que nous sommes et l'avenir, cette ville ouverte, dynamique et solidaire que nous laisserons à nos enfants » conclut le maire.



»» EDITO ««

Avec chaque début d'année vient le temps des bilans et celui des perspectives. Et cette année encore, nous allons poursuivre nos efforts au service de nos concitoyens avec le travail entrepris sur notre réseau de chaleur, avec le début des travaux du crématorium et avec la Cité du cuir qui va transformer durablement la vie de notre commune. Depuis le début de ce mandat, nous avons œuvré au sein de la municipalité à mettre en oeuvre le programme sur lequel vous nous avez élus. Dire ce que l'on fait, faire ce que l'on dit, débattre, réfléchir et agir collectivement, c'est ce qui fait pour nous le sérieux et l'efficacité d'une politique.

Et cela ne va pas sans difficulté dans un monde où ce qui relevait hier du bien commun, la santé, les transports, l'énergie, se trouve désormais livré à l'anarchie des marchés donc à l'égoïsme de quelques-uns. Dans cette situation, il n'est pas question de céder aux mirages de l'individualisme, à l'angoisse du repli sur soi ou aux névroses identitaires mais bien de réaffirmer ce en quoi nous croyons : l'intelligence collective, l'action au service de toutes et de tous. C'est pour cette raison que la vie associative constitue une priorité pour nous. Chaque jour, des dizaines de bénévoles tissent en effet l'étoffe sociale qui nous permet de vivre ensemble. Ils donnent sans compter de leur temps, de leur énergie, de leur créativité au service des autres. La tâche est parfois ingrate et je voudrais profiter de cette période de vœux pour les remercier profondément de ce qu'ils offrent à notre commune et les assurer du soutien qu'ils ont et qu'ils auront de la part de la municipalité. Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année.

- Pierre Allard -

»» TRIBUNE ««

Passage de relais dans l'équipe Énergie citoyenne

Notre collègue et ami **Frédéric Dauvergne** a démissionné de ses fonctions de conseiller municipal et conseiller communautaire en fin d'année, pour des raisons strictement personnelles dont il a fait part publiquement en toute sincérité. Nous tenions à le remercier pour son **investissement dans notre groupe** – qu'il poursuivra autrement – et pour son **engagement auprès de nos concitoyens et au sein de nos collectivités**. La **bonne gestion des finances**, la **transparence** et la **solidarité**, notamment via le **CCAS**, ont été parmi ses préoccupations majeures. Et c'est fort de ses convictions qu'il a porté haut les valeurs de notre collectif aux **élections départementales** de juin 2021 dans notre canton, en réussissant la prouesse de faire accéder le quatuor Énergie citoyenne au second tour. Merci pour tout le travail accompli, avec sérieux, détermination et dynamisme ! En application du droit (principe du « suivant de liste »), **Jean-Sébastien Piel** intègre le conseil communautaire et **Corinne Guillot** devient conseillère municipale.

Enseignante en sciences et techniques médico-sociales en lycée professionnel, Corinne a toujours été investie dans le **milieu associatif et social**. Elle est actuellement **secrétaire de la ludothèque « La Roulotte »**. Vivant dans le quartier du cimetière, Corinne accorde une place centrale aux **enjeux écologiques** ainsi qu'à la **culture occitane** de notre territoire qui mérite d'être préservée et promue.

Corinne, soit la bienvenue dans le conseil municipal pour y défendre ce en quoi nous croyons. C'est parti, **chabatz d'entrer** !

Bonne année 2024 à toutes et tous :-)

Site internet : www.energie-citoyenne-saint-junien.fr

Pour nous contacter : energie-citoyenne@laposte.net ou 06 82 48 44 71.

Yoann Balestrat, Frank Bernard, Jean-Sébastien Piel et Nathalie Tarnaud.

LES AGENTS RECENSEURS SONT DE RETOUR

Population

Saint-Junien poursuit le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer des projets pour y répondre. Une partie des logements et des habitants seront recensés à partir du jeudi 18 janvier 2024. Dans notre commune, le recensement a lieu tous les ans. Chaque année, un échantillon différent de la population est recensé. Si vous en faites partie, un courrier sera déposé dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser.

Ce document est indispensable, gardez-le précieusement. Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pour toute information vous pouvez contacter le Service du recensement, centre administratif Martial-Pascaud, 17bis Place Auguste-Roche, 3^e étage - recensement@saint-junien.fr - 05 55 43 06 94



»» AGENDA ««

Jusqu'au 20 janvier : Exposition **Corps et en corps** conçue, réalisée et diffusée par le Forum des sciences du département du Nord se poursuit à la Halle aux Grains. Elle est accessible à partir 3 ans et elle propose une approche immersive et participative à travers des interactions technologiques dans lesquelles les corps sont mis en jeu par des sons, des mélodies, des lumières.

Halle aux grains - Les mardis, jeudis, vendredis, de 13h45 à 18h15, les mercredis et les samedis de 10h à 12h et de 13h45 à 18h15. Nocturne jusqu'à 19h30 le samedi 20 janvier pour les *Nuits de la lecture*.

Mercredi 10 et jeudi 11 janvier : **L'heure du Conte**. Salle Laurentine-Teillet - Mercredi à 10h30 et à 16h30 et jeudi à 10h30. Inscription au 05 55 02 17 17.

Vendredi 12 janvier : **Loto des Vieux paniers**. Salle des congrès du Châtelard - A partir de 20h45. Réservations au 06 20 95 24 87.

Samedi 13 janvier : **Loto du Pôle**

commercial Grand ouest. Salle des congrès du Châtelard - A partir de 20h. Renseignements au 05 55 02 23 57.

Samedi 13 janvier : **Yurei**. Spectacle de danse par la compagnie Sine qua non art. 17h30 - Payant. **Samedi en famille #1**. De 10h à 18h30.

Toutes les informations sur ces 2 manifestations sur le site internet de La Mégisserie la-megisserie.fr

Mercredi 24 janvier : **Don du sang**. Salle Amédée-Burbaud - De 15h à 19h. Rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

Jeudi 1^{er} février : **Conseil municipal**. Mairie - 18h30.

Mercredi 7 février : **Journée portes ouvertes de l'institut de formation des aides soignants**. Visite des locaux, présentation des modalités de la sélection et de la formation par l'équipe pédagogique, rencontre avec les actuels et anciens élèves. Centre hospitalier - De 9h à 16h.